

## > OFFRE D'EMPLOI

### - Agent d'entretien des piscines à temps non complet 17,5/35èmes -

#### INFORMATIONS CLÉS

**Réponse avant le :**  
**10/05/2021**

**Référence :**  
00258

**Direction :**  
Des équipements sportifs

**Cadre d'emploi :**  
Adjoint Technique Territorial

**Lieu de Travail :**  
Piscines du territoire CAPI

**Horaires :**  
Temps non complet  
Base hebdomadaire de 17h30

**Spécificités du poste :**  
Disponibilités horaires week-ends et soirées, astreintes

**Où adresser votre candidature :**  
**Rappeler la référence 00258**  
**Par courrier :** 17 avenue du Bourg,  
38081 L'Isle d'Abeau cedex  
**Par mail :** [recrutement@capi38.fr](mailto:recrutement@capi38.fr)  
Joindre obligatoirement : lettre de motivation et curriculum vitae

#### CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 108 700 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, la **direction des équipements sportifs** développe un projet sportif articulé autour de la sensibilisation et de l'éducation à la pratique sportive pour tous, du soutien aux clubs et du développement de manifestations permettant d'asseoir l'attractivité et le rayonnement du territoire. Le pôle entretien et technique, est chargé de l'entretien des six piscines du territoire de la CAPI.

Ainsi, rattaché(e) au responsable de secteur entretien, **vous assurerez l'entretien et le nettoyage des six piscines du territoire CAPI.**

## Dans ce cadre, vos activités seront :

- Entretien et nettoyage quotidiennement tous les établissements
- Nettoyer les espaces extérieurs (pédiluves, toboggan, poubelles et ramassage des déchets dans les espaces verts)
- Procéder aux analyses d'eau et de température
- Alerter son responsable des problèmes de dysfonctionnements (analyses non conformes, températures basses ou hautes ou autres problèmes ayant une incidence sur l'ouverture d'un établissement aux différents publics)
- Utiliser le matériel dans le respect des normes de sécurité
- Vérifier quotidiennement la main courante de l'établissement pour effectuer les travaux de sécurité si nécessaire avant l'ouverture.
- Faire respecter l'ordre et le règlement dans les vestiaires durant les ouvertures
- Effectuer des petits travaux de maintenances

## Savoir et savoir-faire :

- Connaissance des règles d'hygiène et de propreté
- Connaissance du protocole de nettoyage
- Connaissance du protocole d'analyse d'eau
- Maîtriser les techniques d'entretien et de nettoyage des établissements (parties communes, casiers, vitres...)
- Savoir travailler en sites occupés accueillant du public
- Maîtriser l'installation et l'utilisation du balai de fond
- Maîtriser les techniques et protocoles d'analyse de l'eau
- Maîtriser l'utilisation des auto-laveuses
- Maîtriser les techniques d'accueil du public
- Savoir nager

## Savoir être :

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à organiser son travail en fonction des consignes
- Bon relationnel
- Rigueur
- Devoir de discrétion et de confidentialité
- Sens des initiatives et autonomie
- Savoir rendre compte
- Réactivité, dynamisme
- Polyvalence
- Sens du service public

## Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime week-ends
- **Autres avantages** : Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'information sur [www.capi-agglo.fr/la-capi/rh](http://www.capi-agglo.fr/la-capi/rh)